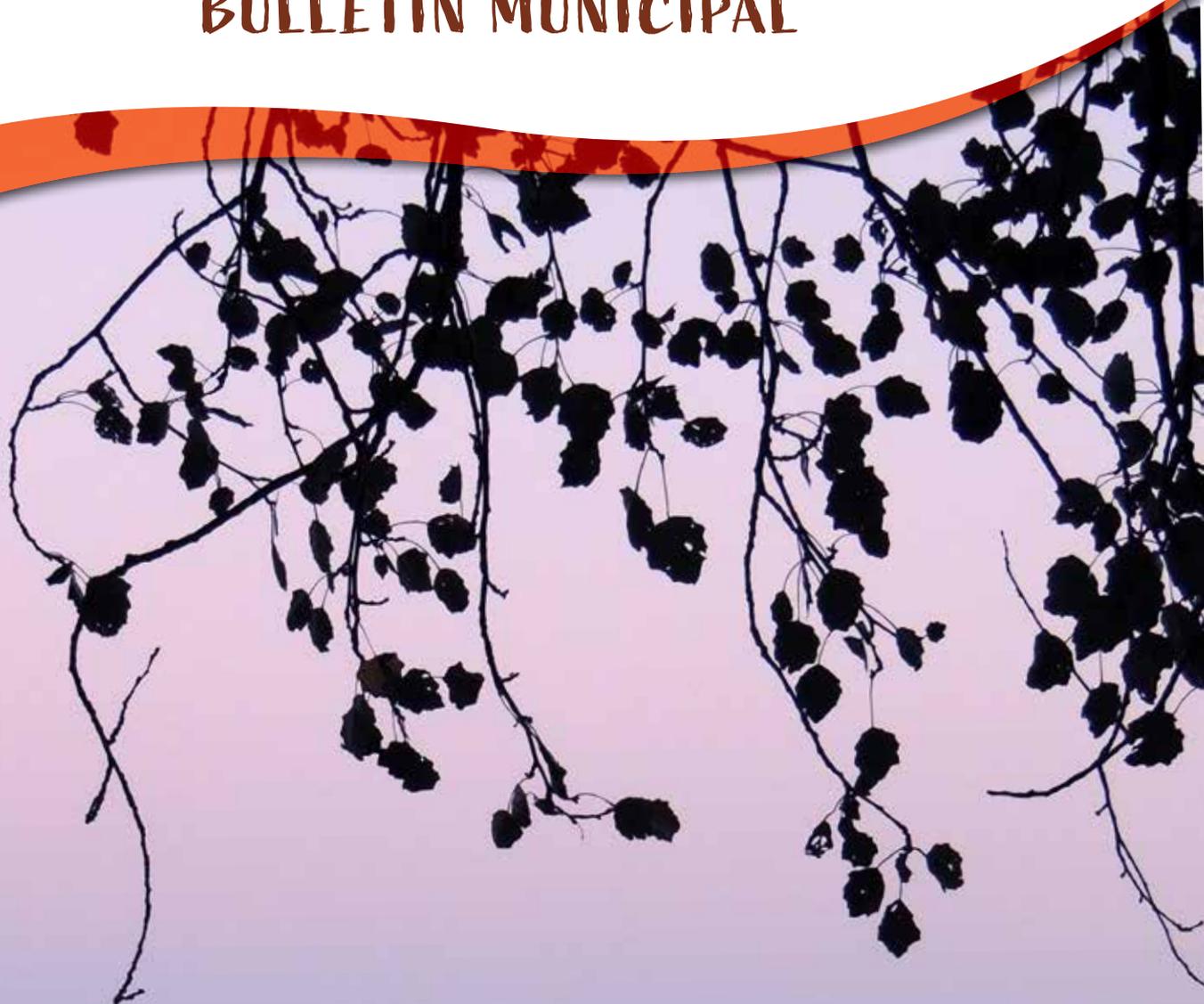


Saint-Martin-des-Fontaines



BULLETIN MUNICIPAL



2023

Commune du Pays
de FONTENAY-VENDÉE



Le Sommaire

NUMÉROS UTILES 2

MOT DU MAIRE 3

INFOS MUNICIPALES 4-5

LOTISSEMENT / CIMETIÈRE / DAE 6

BUDGET PRIMITIF 2023 7

INFOS UTILES 8 À 11

SOCIAL / FAMILLE / LA PAROISSE 12

LE MOT DES POMPIERS 13

NOS PROS 14-15

LES ÉCOLES DU SECTEUR 16-17

RPI : ÉCOLES NOTRE DAME & SACRÉ COEUR
PÔLE JULES VERNE

LES ASSOCIATIONS LOCALES 18

LE FOOT / L'OUTIL EN MAIN / E BASKET

LA VIE À ST MARTIN 19-21

LES VOEUX DU MAIRE

DISTRIBUTION DE FLEURS EN MAI

ASSOCIATION PARTAGE MARFONTENOIS

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

PAGES HISTOIRE 22-23

HISTOIRE DE FOUR

Cher.e.s Marfontainoises et Marfontainois,

Comme vous le savez 2022 a été une étape charnière dans notre mandat municipal avec des démissions et de nouvelles élections en Septembre. L'équipe est motivée et maintenant St Martin-des-Fontaines peut poursuivre la réalisation de ses projets.

Ce bulletin municipal de Juin 2023, au lieu de Janvier comme habituellement, est le travail des nouveaux élus en charge de la communication.

Le 27 Janvier 2023, nous avons pu nous retrouver pour la tradition des VŒUX après 3 années difficiles de période COVID. Avant ce moment festif très apprécié de tous, nous avons reçu la MARIANNE DU CIVISME pour les élections 2022, c'est la 2^e fois que les habitants de St-Martin sont honorés pour leurs participations aux élections.

Nous vous avons présenté nos réalisations et expliqué le projet de SALLE MULTIFONCTION et la NOUVELLE MAIRIE. Sa construction avance comme vous pouvez le constater et le déménagement est prévu avant la fin de l'année. Nous avons pu également accueillir comme il se doit, les NOUVEAUX HABITANTS.

La question de l'avenir de la commune de St Martin-des-Fontaines est toujours d'actualité : FAUT-IL SE REGROUPER OU RESTER INDÉPENDANT ? C'est une des réflexions principales du nouveau Conseil et l'orientation doit être donnée avant la fin de l'année 2023. Nous reviendrons vers vous pour vous écouter sur le sujet.

La fabrication de produits de terre cuite fait partie intégrante de la commune depuis de nombreuses années. L'entreprise BOUYER-LEROUX présente aujourd'hui, est la suite de la SA PRODUITS ROUGES DE VENDÉE construite en 1963, issue elle-même de la Briqueterie ROUILLON depuis 1870. L'entreprise occupe une place importante dans la commune et peut occasionner des nuisances. Un collectif environnement s'est créé récemment pour demander des améliorations à l'entreprise. Le Maire et le Conseil municipal toujours à l'écoute, prennent très à cœur ce dossier et feront l'intermédiaire entre les habitants, le collectif et les dirigeants de l'entreprise.

Je tiens à remercier les bénévoles qui continuent à faire vivre et embellir notre commune, ainsi que les élus qui se sont engagés pour que St Martin-des-Fontaines poursuive ses projets.

L'avenir de notre commune dépend de toutes et de tous.

Je vous souhaite de passer un très bel été.

le Maire, Philippe HERNANDEZ

UN NOUVEAU CONSEIL COMPOSÉ de gauche à droite :

GIRARD Alain, *nouveau Conseiller municipal* / PAULE Dimitri, *nouveau Conseiller municipal* / PROVIN Isabelle, *nouvelle Conseillère municipale* / BACQUELIN Didier, *nouveau Conseiller municipal* / VALIN Cécile, *nouvelle Conseillère municipale* / BOURDEAU Marylène, *1^{re} Adjointe* / BONNEAU Olivier, *2^e Adjoint* / HERNANDEZ Phillipe, *Maire* / HERNANDEZ Rémi, *Conseiller municipal* / RAMBAUD Lucie, *Conseillère municipale*



Victor RICHET
Conseiller municipal
(absent de la photo)



BIENVENUE À
Annie OLIVIER
Notre nouvel
agent d'entretien

TARIFS

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

		Commune	Hors Commune
Vin d'honneur		25 €	50 €
Banquet, fête de famille	<i>sans vaisselle</i>	60 €	120 €
	<i>avec vaisselle</i>	70 €	140 €
2 jours	<i>sans vaisselle</i>	100 €	170 €
	<i>avec vaisselle</i>	120 €	200 €
Electricité		0,25 €/kwh	



MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- 30 % de la redevance de base à la réservation
- **Chèque de caution de 100 € à la réservation** (chèque restitué après la manifestation s'il n'y a pas eu de dégradation, de malpropreté ou de nuisances sonores)
- Un formulaire (conseils et consignes) sera remis avec les documents "Convention de la mise à disposition" le jour de la réservation de la salle des fêtes.

DEMANDE DE LOCATION : Réservation en mairie au **02 51 00 10 74**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- > GRATUITÉ pour les associations communales
- > GRATUITÉ pour les associations en lien avec St Martin-des-Fontaines

MAIRIE, 20 rue de la mairie..... 02 51 00 10 74

Mail.....secretariat@saint-martin-des-fontaines.fr

Site..... saint-martin-des-fontaines.fr

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Fermé le mercredi et chaque dernier vendredi du mois

PERMANENCE DU MAIREsur rendez-vous

ACTES D'ÉTAT CIVIL

Pour obtenir des copies et extraits d'actes d'état civil, adressez-vous à la mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

PACS EN MAIRIE

C'est désormais à la mairie de votre domicile qu'il est possible de conclure un Pacte Civil de Solidarité (PACS).

PECHE AU PLAN D'EAU COMMUNAL

- ✓ Droit de pêchecarte obligatoire
- ✓ Ouverture de la pêchede 7h à 20h
- ✓ Fermeture hebdomadairele JEUDI
- ✓ En 2021, 148 cartes de pêche (enfants et adultes confondus) ont été vendus.

Achat des cartes de pêche en Mairie ou chez les responsables :

- ✓ ADAM Jérémy, 11 rue de la Grille06 29 51 59 55 / week-end
- ✓ HERVÉ Tony, 41 rue de la Fumeterie....06 48 60 55 37 / Semaine

OBLIGATIONS DIVERSES

- ✓ Interdiction d'appâter.
- ✓ Vous devez présenter votre carte chaque fois qu'un membre en titre (élu ou employé communal) vous le demande. Le contrôle peut évidemment induire la vérification de vos captures. Tout manquement au présent règlement vous expose aux sanctions du bureau.

PRIX DES CARTES

Carte/année (12 jours maxi) 55 €

Carte/journée (-12ans) 2 € la ligne

Carte/journée (+ 12 ans) 5 € les 3 lignes

NOMBRE DE PRISES JOURNALIÈRES :

- ✓ 30 gardons
- ✓ 2 carnassiers à la maille : Brochets (60 cm) et Sandres (50 cm)
- ✓ 6 truites maximum
- ✓ 3 carpes (+ de 4 kg : remettre à l'eau impérativement)
- ✓ La chasse est INTERDITE aux abords et sur l'étang
- ✓ Les lieux de pêche doivent rester propres



LE SANDRE



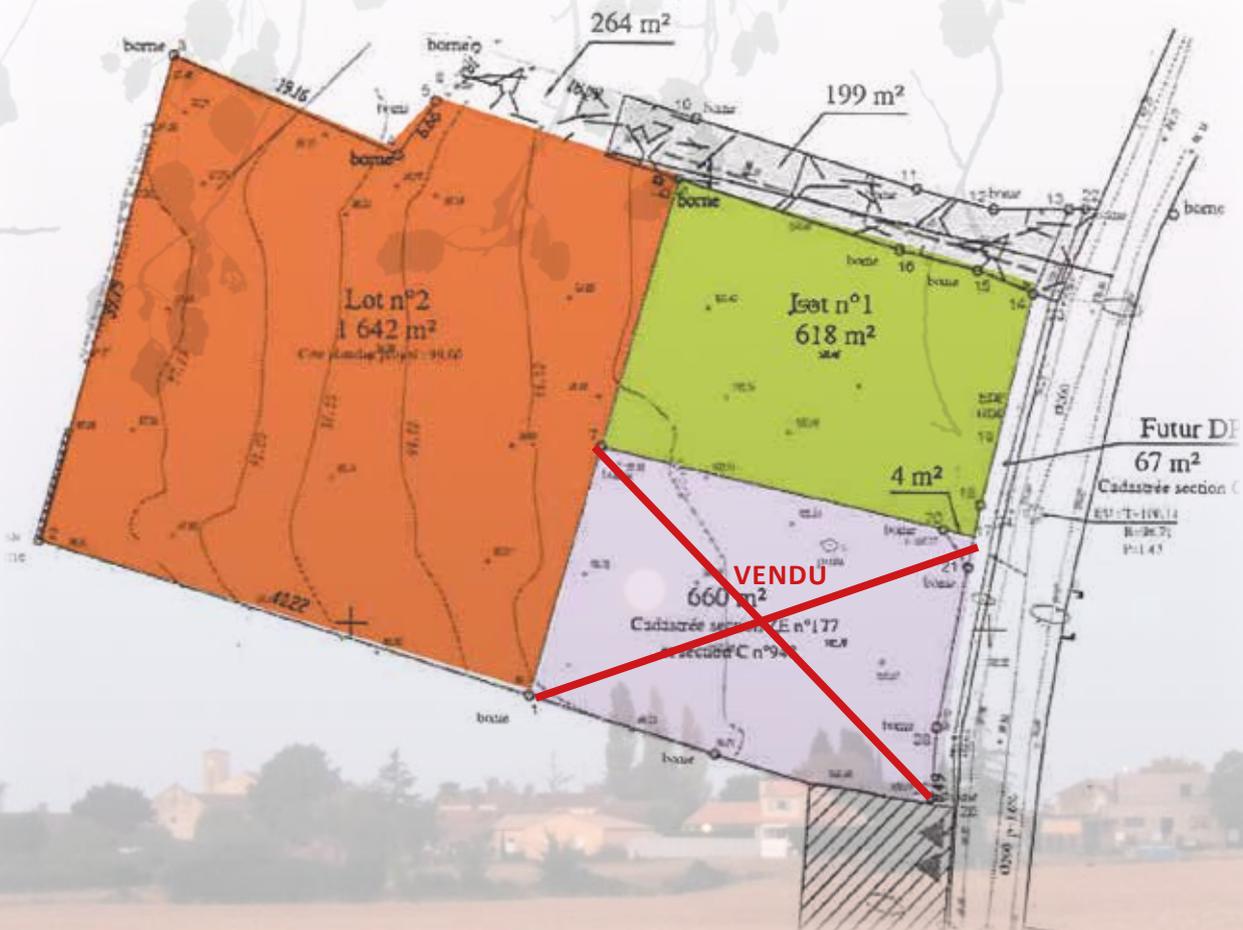
SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

CAUE	40 €	Conciliateur de Justice bénévole Vendée	50 €
Fondation du Patrimoine	55 €	Partage Marfontainoise	150 €
ADMR L'Hermenault	245 €	Anciens Combattants AFN	150 €
APRPH	100 €	AVLC (lutte contre le cancer)	100 €
ADMR SSIAD	320 €	L'Outil en Main	150 €
Gym Volontaire L'Hermenault	100 €	FCPB Foot L'Hermenault	100 €
Don du Sang	100 €	Ami de L'Ecole Jules Verne	180 €
Club du 3 ^e Âge L'Hermenault	50 €	Ecoles privées RPI Notre-Dame/Sacré-Cœur ...	80 €
Union Amicale des Sapeurs-Pompiers	350 €	MFR Vouvant	100 €
ESH Basket L'Hermenault	100 €	Fort UA (Ukraine) versé le 21/02/2023	500 €
Société de chasse St Martin	150 €	TOTAL	3170 €

TERRAINS COMMUNAUX à bâtir

VIABILISATION DE 2 TERRAINS impasse de La Grille

- Lot n°1 (618 m²) 10 000 €
- Lot n°2 (1 642 m²)..... 15 000 €



INFOS FUNÉRAIRES

ESPACE CINÉRAIRE

- Case 50 ans 650 €
- Cavurne 50 ans..... 300 €
- Jardin du Souvenir :
Dispersion des cendres GRATUIT
- Plaque (support de mémoire)
50 ans 50 €

CIMETIÈRE

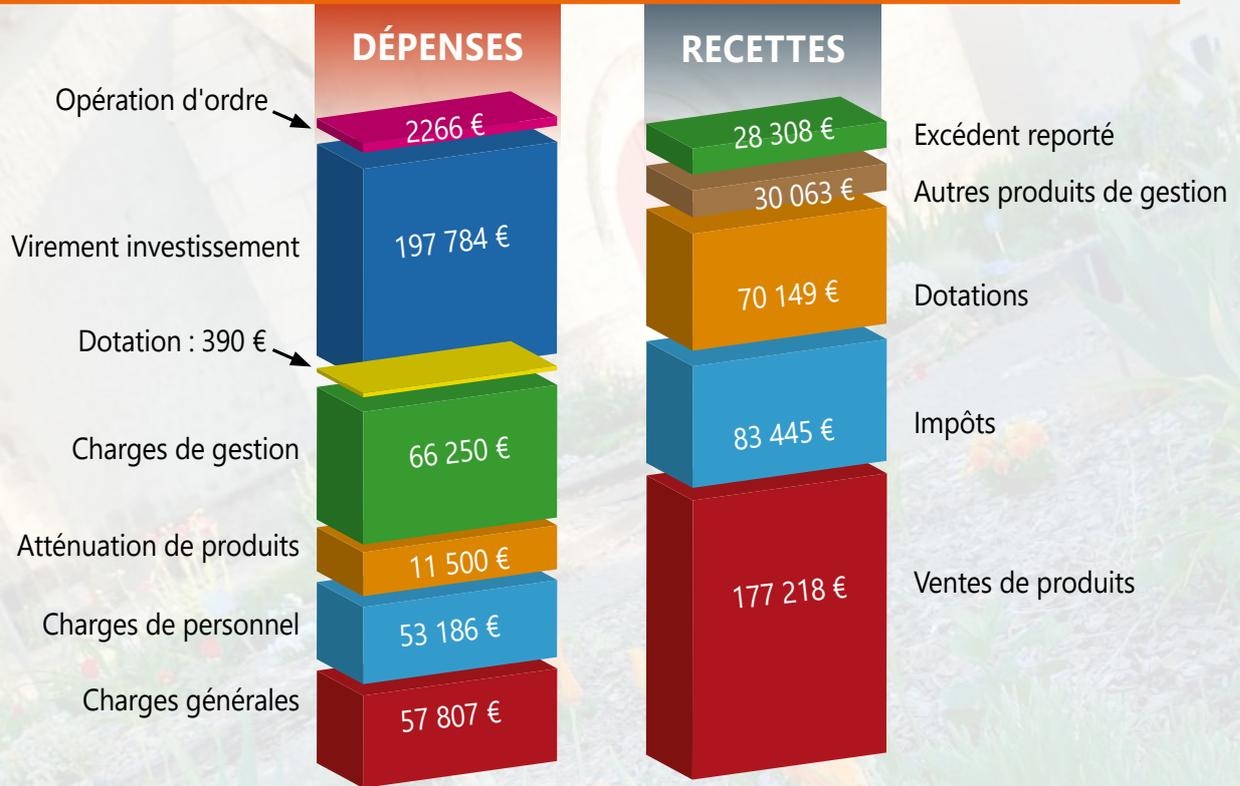
- CONCESSION 50 ans
- Simple 150 €
 - Double..... 300 €



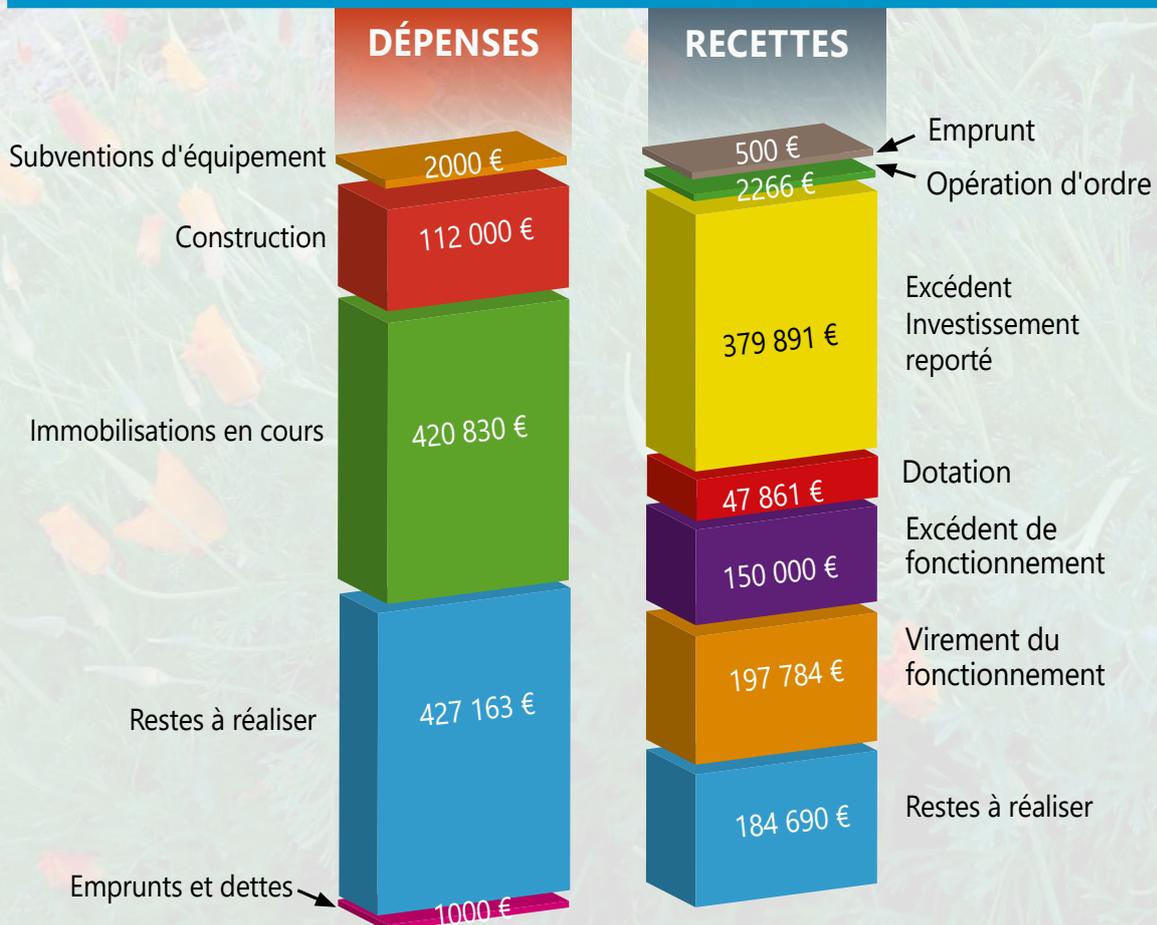
Vous trouverez un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) sur le mur extérieur de la salle communale.

En cas de nécessité, tout le monde peut être amené à utiliser ce matériel spécifique. **APPELEZ LES SECOURS** et suivez simplement les directives données par l'appareil...

FONCTIONNEMENT : 389 184 €



INVESTISSEMENT : 962 993 €



PENSONS À NOS VOISINS !



Arrêté préfectoral pour la fumée : 12 SIDPC-DDTM 627 (du 26/11/2012) et Arrêté pour le bruit : 2013/MCP/06

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

HORAIRES fixés par arrêté préfectoral :

- Jours ouvrables... 8h - 12h / 14h - 19h30
- Samedis... 9h - 12h / 15h - 19h
- Dimanches et jours fériés... 10h - 12h

BRUITS, FUMÉE... Ne faisons pas subir à autrui ce que l'on ne voudrait pas subir : cris, bruits de moteurs intempestifs, aboiements de chiens... Une loi existe, mais le bon sens de chacun doit pouvoir éviter bien des désagréments.

ABOIEMENTS

IL EST INTERDIT, de jour comme de nuit, de laisser un ou des chiens dans un enclos, sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés.



EFFAROUCHEURS

L'usage des dispositifs d'effarouchement sonores destinés à protéger la production agricole est strictement restreint aux périodes de sauvegarde des semis et des récoltes et seulement en journée :



➤ Du lever du soleil jusqu'au coucher du soleil

Leur implantation n'excédera pas une période de **3 semaines**.

Elle ne peut pas se faire à - de 50 m des voies publiques, ni à - de 250 m d'une habitation ou d'un local public. Cette distance peut être réduite à 150 m en cas d'utilisation de dispositifs d'effarouchement acoustique autres que ceux à détonation (diffusion de cris de prédateurs, sons à hautes ou basses fréquences...)

les **Végéteries** et les **Ressourceries Végétales**



Ressourcerie Végétale
accès gratuit, dépôt de végétaux triés, retrait de broyat, animations...

Végéterie
parcelle agricole privée, accès gratuit 24h/24, dépôt de végétaux.

RESSOURCERIES VÉGÉTALES

Horaires d'ouvertures 2023 :

Horaires du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet et du 4 septembre au 31 décembre 2023

fermé les jours fériés

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Mouzeuil-Saint-Martin ZA La Tonnelle	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	9h30-12h15 14h15-17h15	FERMÉ	9h30-12h15 FERMÉ
Xanton-Chassenon Chemin du désert	FERMÉ	FERMÉ	14h-17h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h
Puy-de-Serre Rue de la Vendée	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	9h30-17h30
Fontenay-le-Comte Rue du Colonel Dumont-Saint-Priest	FERMÉ	FERMÉ	8h45-12h15 13h45-17h15	FERMÉ	13h45-17h15	8h45-12h15 13h45-17h15

et en 2023 : Benet

Horaires du 3 juillet au 2 septembre 2023

fermé les jours fériés

Localisation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Mouzeuil-Saint-Martin ZA La Tonnelle	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	8h-12h 13h45-15h30	FERMÉ	8h-12h FERMÉ
Xanton-Chassenon Chemin du désert	FERMÉ	FERMÉ	14h-17h	FERMÉ	FERMÉ	9h-12h
Puy-de-Serre Rue de la Vendée	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	FERMÉ	8h-17h30	9h30-17h30
Fontenay-le-Comte Rue du Colonel Dumont-Saint-Priest	FERMÉ	FERMÉ	8h-15h30	FERMÉ	13h45-15h30	8h-15h30



Vos végétaux sont pleins de ressources !

- 15**
SAMU
- 17**
Police
Gendarmerie
- 18**
Pompiers
- 112**
Toutes
urgences
- 114**
Mal
entendant
- 32 37**
Pharmacie
de garde
- 119**
Enfance
maltraitée
- 39 19**
SOS Femme
Violence Conjugale

BESOIN DE L'AVIS
URGENT D'UN MÉDECIN
GÉNÉRALISTE

EN SEMAINE APRES 20H

LE WEEK-END :
le samedi à partir de 12h

UN JOUR FÉRIÉ



EN CAS D'URGENCE VITALE COMPOSEZ LE 15



À L'HÔPITAL DE FONTENAY :
CONSULTATIONS avec ou sans rendez-vous du **LUNDI AU VENDREDI**
de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h au 02 51 53 30 41
EN DEHORS DE CES HORAIRES : appelez le 02 51 53 30 43

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

**DES DÉCHETS VERTS OU DE CHANTIER
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

BROYAGE

COMPOSTAGE

PAILLAGE

Recyclez

vos coquilles d'huîtres et coquillages

MAIS PAS
N'IMPORTE
QUOI !

Votre commune participe à l'opération de collecte de
coquilles d'huîtres et de coquillages, venez les déposer à :

**TOUTE L'ANNÉE À ST MARTIN,
POINT DE COLLECTE AU LAVOIR
à côté des containers à verres et à papiers**

Collecte de coquillages uniquement :
coquilles d'huîtres, coquilles saint jacques, moules,
praires, bulots, bigorneaux, palourdes...
Tout apport contenant des crustacés (crevettes,
langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets
ne sera pas accepté.

Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de
de votre commune ou sur www.sycodem.fr

Transport SOLIDAIRE



En partenariat avec l'Oddas de Fontenay-le-Comte, un SERVICE DE TRANSPORT SOLIDAIRE EST PROPOSÉ AUX HABITANTS DE LA COMMUNE.

A St Martin-des-Fontaines, Claire ANONIER participe au Transport Solidaire qui vous aide, en l'absence de moyen de locomotion, dans vos déplacements occasionnels. Il vous suffit de vous inscrire à l'ODDAS pour

la modique somme de 5€/an/personne.

➔ Trajets de 0 à 25 km environ

Coût : 6 € jusqu'à 10 km
+ 0,60 €/km supplémentaire

➔ Association ODDAS

25, rue des Cordiers à FONTENAY
02 51 69 26 53

Claire ANONIER : 06 71 13 77 27

DE 3 À 13 ANS

8 ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

+ D'INFO SUR : www.fontenayvendee.fr

- LES P'TITS LOUPS : Doix lès Fontaines02 51 52 87 41
- LES COQUELICOTS : Mouzeuil-Saint-Martin02 51 27 74 61
- GRAINE DE SOLEIL : Fontenay-le-Comte02 51 69 15 22
- LE 1000 PATTES : Foussais-Payré02 51 51 49 06
- L'ÉLAN : L'Hermenault02 51 52 02 18
- LES ECUREUILS : Pissotte02 51 51 18 65
- L'ARC-EN-CIEL : Saint-Martin-de-Fraigneau02 51 53 07 58
- ESPACE JUNIORS (dès la 6^e) : Fontenay-le-Cte... 02 28 13 00 04

RENSEIGNEMENTS :

PAYS DE FONTENAY-VENDEÉ

16 rue de l'Innovation - 85206 Fontenay Le Comte

02 51 50 31 79 - jeunesse@fontenayvendee.fr



MAISON DÉPARTEMENTALE

DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE DU SUD VENDÉE

Educateurs, puéricultrices, assistants sociaux, psychologues, médecins, sages-femmes, conseillers d'insertion, référents autonomie... y interviennent et plusieurs services y sont proposés qui s'adressent à tous et à tout âge de la vie :

- Le Pôle insertion
- La Protection Maternelle Infantile (PMI)
- L'Aide Sociale à l'enfance (ASE)...

ACCUEIL À FONTENAY-LE-COMTE

9 rue de l'Ouillette 02 51 53 67 00

www.vendee-senior.fr



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

Le conseiller numérique est là pour vous aider !
Service gratuit !



France services

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

IMPÔTS
RETRAITES
CARTE D'IDENTITÉ



COMMUNIQUER

RENDEZ-VOUS DOCTOLIB
EMAIL, MESSAGERIE
RÉSEAUX SOCIAUX



UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES

TABLETTE
SMARTPHONE
ORDINATEUR
OUTILS TRAITEMENT DE TEXTE

www.fontenayvendee.fr > Rubrique vie quotidienne / Numérique

PERMANENCES À :

- ➔ **POUILLÉ**, à la Mairie, 51 route de Fontenay
Les lundis 13h30 - 16h30
- ➔ **FONTENAY-LE-COMTE**
Espace Jean Jaurès,02 51 36 61 97
32 rue Gaingalet
Du lundi au vendredi9h30 - 12h30
Lundi, mercredi et jeudi 13h30 - 16h30

Un agent France Services vous accompagne dans les démarches administratives suivantes :

- Finances Publiques (impôts, taxe foncière...)
- CAF (RSA, allocations logement...)
- Assurance Maladie / Assurance Retraite
- Pôle Emploi / La Poste
- Agence Nationale des Titres Sécurisés (carte d'identité, carte grise, permis de conduire, titre de séjour...)
- Point Justice (aides aux victimes, droit du travail, famille...)

TU AS 16 ANS ?

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires



1

L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.mon.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé

➔ À effectuer dans les 3 MOIS qui suivent ton 16^e anniversaire. auprès de ta MAIRIE, muni du LIVRET DE FAMILLE.

➔ IL EST OBLIGATOIRE POUR :

- ↳ Effectuer la journée de préparation à la Défense (JDC)
- ↳ S'inscrire aux examens publics (BAC, BEP, Permis de conduire)
- ↳ S'inscrire sur les listes électorales

JEUNES 16 – 25 ANS



Mission Locale du Sud Vendée
PAYS DE LA LOIRE

47 Rue André Tiraqueau
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 51 17 57



TU VEUX TROUVER

...un MÉTIER qui te plaît ?

...une FORMATION pour y arriver ?

...des SOLUTIONS pour la vie quotidienne ?
> LA MISSION LOCALE PEUT T'AIDER !

DE 15 À 17 ANS !



Le Service National Universel

« un engagement civique de la jeunesse au service de la nation »

Filles et garçons âgés de 15 à 17 ans

CONTACT : 02 53 88 25 36 - sdjes85.snu@ac-nantes.fr

Franck DE TEULE, référent MIG : franck.de-teule@ac nantes.fr

INSCRIPTION sur : snu.gouv.fr

1

Séjour de cohésion obligatoire



15 JOURS



ÉTABLISSEMENT SITUÉ DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT



2

Mission d'intérêt général obligatoire



84 HEURES MINIMUM DANS L'ANNÉE HORS TEMPS SCOLAIRE



ASSOCIATIONS, CORPS EN UNIFORME, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ETC.



3

Engagement volontaire (facultatif) Service civique ou bénévolat



3 MOIS MINIMUM



ASSOCIATIONS, CORPS EN UNIFORME, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ETC.





AIDE AUX FAMILLES

- Garde d'enfants (horaires atypiques)
- Ménage / Repassage

Financement CAF selon QF

Réduction d'impôts de 50% selon la Loi en vigueur

LES AIDES À DOMICILE

interviennent auprès des personnes âgées ou en situation de handicap pour les aider dans les tâches de la vie quotidienne : ménage, repassage, courses, aide à la toilette, à l'habillage...

LA TÉLÉASSISTANCE permet aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie de continuer à vivre chez elles en toute sécurité.

SECRETARIAT :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 14h à 17h30

au 25 Rue Kléber

à FONTENAY-LE-COMTE

☎ 02 52 61 45 68

fontenayvsa@admr85.org

Vous êtes à la recherche d'une activité professionnelle ?

LE GROUPE MSSV
vous propose
DES OFFRES D'EMPLOI et
UN ACCOMPAGNEMENT
sur mesure !

PROFESSIONNELS, COLLECTIVITÉS ou PARTICULIERS
toute l'équipe du Groupe Multi'service Sud Vendée
reste toujours plus motivée pour vous accompagner
dans le recrutement de votre personnel pour
des remplacements, des travaux saisonniers,
du service à la personne...

+ d'infos sur : www.mssv.fr

2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ accueil@groupe-mssv.fr



PAROISSE SAINTE-CLAIRE DE FONTENAY

MAISON PAROISSIALE À FONTENAY-LE-COMTE

25 rue St Nicolas 02 51 69 04 16

Lundi au vendredi 9h30 - 12h / 14h30 - 17h30

Le samedi 9h30 - 12h

Mail fontenaylecomte@diocese85.org

Site paroisse-fontenay85.fr

Blog de la paroisse "L'écho des bénitiers"

PERMANENCES AU PRESBYTÈRE DE L'HERMENAULT

mardi, jeudi et samedi 9h30 - 12h

02 51 00 14 22 lhermenault@diocese85.org

LES MESSES : planning à l'Eglise

• Depuis le 1^{er} septembre, nous faisons partie de la nouvelle grande paroisse Sainte-Claire de Fontenay.

• 4 communautés la composent : Montfort-sur-Vendée, Notre Dame-des-Sources, Saint-Hilaire-de-Fontenay et Saint-Martin-en-Plaine. Chacune de ces communautés a un prêtre référent.

• Sont au service de ces communautés :

✓ 4 prêtres : le curé doyen Carl BASSOMPIERRE, François BESSONNET, Patrick PÉRIDY et Albert ZONGO

✓ 3 prêtres en retraite (services pastoraux)

✓ 3 diacres et 1 LEME (Laique En Mission Ecclésiale) pour la pastorale de l'enfance.



SAPEURS-POMPIERS DE L'HERMENAULT-POUILLÉ

ACTUALITÉ 2022 : LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

2022 a été marquée par l'organisation du Congrès départemental du 10 septembre dernier. Près de 300 Sapeurs-Pompiers de toute la Vendée ont défilé dans les rues de L'Hermenault jusqu'au château où se sont déroulées les cérémonies officielles. La dernière fois que le congrès a eu lieu à L'Hermenault c'était le 24 juin 1979 toujours au château. 43 ans après nous avons été sollicités par l'Union départementale des Amicales des Sapeurs-Pompiers de la Vendée et c'est, avec une grande fierté, que nous avons relevé le défi d'organiser cette manifestation.

Je tiens à remercier tous celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée : nos pompiers actifs et retraités, mais aussi nos conjoints, conjointes, les bénévoles et nos sponsors. Un remerciement particulier aux Mairies de notre secteur de premier appel (L'Hermenault, Pouillé, Petosse, St Valérien, Marsais-Ste Radegonde, St Martin des Fontaines et St Cyr des Gâts) qui nous ont offert et servi le vin d'honneur.

Cette journée a permis de mettre en avant notre centre de secours mais aussi notre territoire et le magnifique château mis à notre disposition par les propriétaires envers qui nous sommes très reconnaissants.

CONTACT

Lieutenant
Franck CHAUCHEAU
Chef de Centre
06 16 72 08 94
02 51 87 74 05

franck.chauveau@
sdis-vendee.fr
85570 L'HERMENAULT

Secrétariat du
Groupement de
Fontenay Le Comte
02 51 69 75 66

ON RECRUTE TOUJOURS !

- ➔ Notre effectif est actuellement de 24 Sapeurs-Pompiers avec des démissions et des arrivées ce qui est le quotidien d'un centre de secours. Nous restons mobilisés pour vous porter secours et je tiens à remercier l'ensemble des Sapeurs-Pompiers du centre pour leur engagement et leur sérieux.
- ➔ J'en profite pour re-lancer un appel à toutes celles et ceux qui pourraient être tentés par l'aventure de devenir Sapeur-Pompier volontaire. Votre centre de secours de L'Hermenault-Pouillé a besoin de recruter afin d'assurer sa pérennité et ses missions. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.
- ➔ Merci pour vos contributions lors de notre passage dans vos foyers à l'occasion du dépôt de notre calendrier. Celui-ci permet à l'Amicale de subvenir à nos besoins et nous permet d'organiser des moments de convivialité entre nous afin de renforcer la cohésion, et également de passer de bons moments avec nos anciens qui ont œuvré avant nous pour que le centre de secours existe toujours...



MB
MENUISERIE
Manu Barraud

06 82 27 91 85
Chemin de la Fontaine
menuisierimanubarraud@orange.fr


Nelly GUYONNET
2 rue de
la Coussotte
à ST MARTIN
02 51 51 80 63

 Assistante
Maternelle
Agréée 

 **CDA**
SARL CLOT BAT PLUS

MÉTALLERIE
ESCALIERS
GARDE-CORPS
VERRIÈRES
PORTAILS
CLÔTURES
VOLETS
AUTOMATISMES
PORTES DE GARAGE

Anthony Rambaud
Gérant
a.rambaud@cda-deco.fr
Port. 06 24 11 07 12

Rue d'Arcole - ZA du Verron
85200 LONGÈVES
Tél. 02 51 52 11 83
www.cda-deco.fr 

RESTAURANT LA COUSSOTTE

Plats à emporter
Menus à thème : plats indiens, tourtes,
fish & chips, menu de Noël...
RÉSERVATIONS au 09 77 09 26 20



SNC TBE

Transport, Terrassement, Battage, Elagage
HERNANDEZ Rémi & RENAUD Frédéric
06 28 84 60 22 - 06 81 31 95 22
Les Garnes, 85570 Saint Martin des Fontaines
hernandezremi@orange.fr



GÎTE MOULIN DE GARREAU

DESCRIPTIF ET LOCATION SUR LE SITE
INTERNET DE LOCATION "CLÉ VACANCES"



Mme et M. AUGER :
06 73 00 79 13 - 06 82 93 56 59

LES RUCHERS DES FONTAINES APICULTEUR À LA GAGEONNIÈRE

Samuel BODET 06 63 28 70 81

Il s'occupe de **450 ruches** réparties entre la plaine, le bocage et le marais Vendéen.

Grâce à la diversité des ressources florales et aux agriculteurs du secteur respectueux des bonnes pratiques agricoles, la production de miel et la santé des abeilles se portent bien.

L'exploitation compte plusieurs ateliers :

- Production de miel et d'essaims,
- Service de pollinisation pour les agriculteurs (colza et tournesol semence, arboriculture, maraîchage),
- Service de récupération d'essaims naturels

Vous pouvez retrouver tous ses produits à la boutique de MELLI-OUEST, au lieu-dit La Poêle Sèche à St Laurent de la Salle.



NOS AGRICULTEURS

✦ **Isabelle PROVINS** : 06 78 28 23 70

EARL du CHAMP MOULIN à La GAGEONNIÈRE
Production et **vente directe** de viande Partenaise
Poules pondeuses de plein air / Céréales

✦ **Emmanuel & Clémentine BODET**
EARL L'ARC EN CIEL à LA GAGEONNIÈRE
Céréales

✦ **Sarl PORCHER SERVICES**

Basée au village de Garreau, cette entreprise est agréée pour l'application de produits phytosanitaires en prestation de services et spécialisée dans l'épandage d'éléments nutritifs pour végétaux en modulation par GPS.

Eric & Hugues : 06 11 41 27 02 - 06 13 63 74 86
sarlporcherservices@orange.fr

✦ **Cyrille GROLLEAU au BOIS ROUX**

Élevage de bovins race Limousine / Céréales



Ventes ambulantes à St Martin

✦ **POISSONS ET CIE**

Frédéric SOULARD vous propose des produits frais : poissons, crustacés, coquillages mais aussi fruits, légumes, crèmerie, charcuterie, épicerie...

Réservez votre commande au **06 82 27 92 95**
ou sur **frederic.soulard0076@orange.fr**

✦ **MOULES & HUÎTRES**

De juin à septembre, **Marion** vous propose tous les jeudis : des moules et huîtres de la baie de l'Aiguillon

Réservez vos produits au **06 66 33 98 00**

À L'Hermenault

✦ **A MA ZONE BURGER**

Burgers à emporter
Place du Champ de foire,
les mardis soirs, tous les 15 jours
06 74 89 17 97

BODET EMMANUEL & CLEMENTINE

06 33 09 10 59

lepanierdecamille@gmail.com

LE CLOUPINOT 85570 PETOSSE

✦ **Le Panier de Camille**

Horaires d'ouverture :

De mai à septembre

Du lundi au samedi :

9h30 - 12h30 / 14h30 - 18h30

Vendredi : 9h30 - 18h30

D'octobre à avril :

Vendredi : 9h30 - 18h30



Le Panier de Camille

Vente de légumes de notre production

**DISTRIBUTEUR
AUTOMATIQUE**



LES ÉCOLES du secteur

RPI LE SACRÉ-COEUR À ST-CYR ET NOTRE-DAME À L'HERMENAULT

(Regroupement Pédagogique Intercommunal)

100 élèves cette année scolaire répartis dans 5 classes :

À ST CYR

- TPS-PS-MS-GSVéronique DOUET
- CP-CE2Pauline CHAPELET / Elodie BONNEAU

À L'HERMENAULT

- TPS-PS-GS-CPDéborah GUYONNET
- CP-CE1Frédérique DURET / Anabelle GAUTIER
- CM1-CM2..... Charlène RABILLER / Pauline VIOLLEAU

- ➔ **Nous accueillons les élèves dès 2 ans 1/2, le matin, tout au long de l'année scolaire.**
- ➔ **N'hésitez pas à nous contacter pour visiter nos écoles ou rencontrer l'équipe pédagogique.**

LES PROJETS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE

- La fin des travaux de rénovation de l'école Notre-Dame de l'Hermenault a permis aux enfants d'être accueillis dans une école neuve, lumineuse et agréable à vivre.
- Cette année scolaire 2022-2023 est tournée autour des émotions qui partent dans tous les sens dans le cœur et dans la tête de nos élèves... Nous avons appris à les reconnaître et les maîtriser à travers différents projets : la littérature, le cinéma, le vivre ensemble, des activités avec les artisans locaux, un voyage scolaire loin de maman et papa...
- Nous travaillons aussi avec les clubs de sport de la Communauté de communes pour être bien dans notre corps et dans notre tête.
- Le collège Saint-Joseph nous a accueillis autour d'un projet axé sur les mathématiques initié par les élèves de 3^e.
- Nous nous retrouvons plusieurs fois dans l'année pour partager des moments de joie à travers : la fête du RPI, les célébrations de Noël et de Pâques, un voyage de 3 jours au bord de la mer... qui réunissent tous les élèves de la toute petite section au CM2 !



Pauline CHAPELET

Chef d'établissement du RPI

ÉCOLE PRIVÉE DU SACRÉ-COEUR

02 51 87 77 66

7 rue de la Huguenoterie 85410 ST CYR DES GÂTS
ec.stcyrdesgats.sacrecoeur@ddec85.org

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

02 51 00 16 37

18 impasse Notre Dame 85570 L'HERMENAULT
ec.lhermenault.notredame@ddec85.org

lhermenault-stcyrdesgats-rpi.fr

Les OGE (Organisme de Gestion)

Présidents :

- ♦ Jennifer MONNIER pour le site de ST CYR DES GÂTS
- ♦ Alban GADÉ pour le site de L'HERMENAULT

Afin de récolter de l'argent pour subvenir aux dépenses courantes de l'école (prêt immobilier, factures électricité-eau-téléphone, petits entretiens), les OGE organisent diverses manifestations :

- L'OGEC de St Cyr a distribué **301 pizzas** pour un bénéfice de 900 € et **1 000 bouteilles de jus de pomme** ont été vendues par l'OGEC de L'Hermenault.
- L'opération "**benne à papiers**" est toujours un succès et la vente de **gâteaux Bijou** aussi !
- **NOUVEAU ! Samedi 4 février**, l'OGEC a proposé un **après-midi Jeux de sociétés** à la salle Le CASOAR à St Cyr ouvert à tous pour partager un bon moment en famille ou entre amis.
- Samedi 6 mai, **la randonnée annuelle avec repas à étapes** est partie cette année de la salle du Casoar (la salle des fêtes) à St-Cyr-des-Gâts, pour un parcours de 9,5 km, sous la pluie...
- **NOUVEAU ! "Apér'Ogéc" en juin** avec les OGE de St Cyr des Gâts et L'Hermenault.

Tout ceci est possible grâce à la participation de tous et des bénévoles qui mettent en place différentes manifestations au cours de l'année. Un grand MERCI également à l'association du Coq en Fête qui reverse chaque année un chèque à l'école et à tous les participants / bénévoles.

Merci à tous ceux qui contribuent à faire vivre notre école !!

L'APEL (Association des parents de l'école libre)

Présidente : Nadège HULIN

apelrpilhermenaultstcyrdesgats@hotmail.com

L'APEL s'occupe des familles et du bien-être des enfants !

Manifestations : Opérations Noël, structures gonflables, fête de fin d'année

BIENVENUE À L'ÉCOLE JULES VERNE !

► 2022-23, une équipe à l'écoute des élèves et des familles :

CLASSES	TPS-PS-MS	MS-GS-CP	CP-CE1	CE2-CM2	CM1-CM2
EFFECTIFS	22	23	19	20	24
ENSEIGNANTS	Valérie POTHIER	Murielle PARPAILLON	Katlyne CHARBONNEAU	Valérie POTHIER	Fabienne MICAUD-RICHARD et Aline LEDORMAND (le jeudi)
AIDE-MATERNELLES	Nadia COUÉ (ATSEM)	Marie MIKATY (ATSEM)			
AUTRES PERSONNELS	Virginie GARNIER, Anne RAGGI et Isabelle MARCINOWSKI, Auxiliaires de Vie Scolaire, accompagnent 4 élèves sur l'école pour leur permettre de vivre au mieux leur scolarité. Plusieurs stagiaires rejoignent l'école pour découvrir le rôle de l'aide-maternelle ou encore le métier de professeur des écoles.				

ÉCOLE JULES VERNE

30 rue Chantal Dormegnies

85570 L'HERMENAULT

Tél. 02 51 52 92 15

Mail : ce.0851632m@ac-nantes.fr

Directrice : Fabienne MICAUD-RICHARD

Classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h45 - 12h / 13H30 - 16H15

Pour les inscriptions, manifestez-vous rapidement nous vous présenterons l'accueil en maternelle. Nous accueillons des élèves tout au long de l'année scolaire avec un accueil adapté pour les enfants entre 2 et 3 ans

PROJET D'ÉCOLE 2022-2026 : DE NOUVELLES PERSPECTIVES !

Avec ce nouveau projet, l'équipe aura à cœur de viser la réussite de tous les élèves dans les fondamentaux quelles que soient leurs différences. La persévérance scolaire est une priorité et passera par la mise en place de projets motivants pour tous.

- Enrichir le lexique et mieux comprendre comment on apprend permettront de renforcer l'apprentissage de la langue.
- Le parcours culturel qui sera proposé aux élèves et le parcours citoyen inviteront les élèves à s'ouvrir sur le monde qui les entoure. Cette année, l'accent sera mis sur le cinéma et sur la danse et les rencontres proposées seront l'occasion de se rendre à Fontenay le Comte. Nous en profiterons pour découvrir ou mieux connaître les trésors que renferment cette ville Renaissance.
- Toutes les classes pourront également rencontrer leurs camarades des écoles environnantes lors de journées ou demi-journées dédiées à des échanges sportifs ou artistiques.



LE MOT DU SIVOM JULES VERNE

L'école est gérée par le SIVOM pôle éducatif Jules Verne et regroupe les communes de L'Hermenault, Marsais Sainte Radegonde, Saint Cyr des Gâts et Saint Martin des Fontaines.

Son président Jérôme BOBINET, est assisté de 4 vice-présidents représentant chacune des communes constituant le Bureau et de 7 délégués, soit 12 membres, composant le Comité Syndical, seul à pouvoir déterminer les orientations du SIVOM et prendre les décisions adéquates.

LE SIVOM GÈRE AUSSI LES SERVICES SUIVANTS :

1. **LE TRANSPORT SCOLAIRE** en partenariat avec la Région des Pays de la Loire. Les familles concernées payent directement la Région (sur le site d'inscription Aleop) et sont ensuite intégralement remboursées, sur demande, par le SIVOM.
2. **LA GARDERIE** est assurée par le personnel du SIVOM dans les conditions précisées lors des inscriptions. Ce service est assuré sur 2 sites : L'Hermenault et Saint-Cyr-des-Gâts. Chaque demi-heure entamée est due.
3. **LA RESTAURATION** : les repas sont préparés à l'EHPAD de L'Hermenault et leur livraison est assurée par le personnel et le véhicule du SIVOM, sur les 2 sites de restauration scolaire St Cyr des Gâts et L'Hermenault.

RENSEIGNEMENTS

secrétariat de la MAIRIE de L'HERMENAULT

13 rue de la Gazellerie - 02 51 00 13 18

sivompejv@gmail.com



CONTACT

Président : Jérémy BIRÉ

jeremy.bire@gmail.com

www.fcpb.footeo.com

LE FOOTBALL CLUB PLAINE ET BOCAGE 5 COMMUNES : 300 LICENCIÉS

Depuis de nombreuses années, la volonté du club est de se structurer afin de proposer **un cadre sérieux et agréable pour tous ses pratiquants** afin qu'ils puissent s'épanouir dans la pratique du football.

Gros succès de la fêria le 10 Juin 2023 !

Dans cette démarche, le club possède des infrastructures sur 5 communes, ce qui permet l'accueil de tous les entraînements et des compétitions sur les communes de **L'HERMENAUT, POUILLÉ, SÉRIGNÉ, ST CYR-DES-GÂTS ET ST LAURENT-DE-LA-SALLE.**

Grâce à l'investissement des acteurs locaux, comme les mairies, mais également des bénévoles du club, le FCPB ne cesse de grandir et propose différents événements durant l'année : tournoi jeunes, repas en salles, soirée férias.



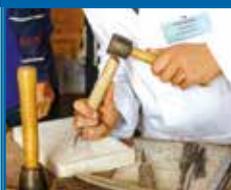
L'Outil en Main
Pays de l'Hermenault

CONTACT

Président

C. GUILLOTEAU

02 51 00 19 05



TRANSMETTRE AUX JEUNES (GARÇONS ET FILLES) DE 9 À 14 ANS LES MÉTIERS MANUELS

UNE DIZAINE DE MÉTIERS REPRÉSENTÉS

Taille de pierre / Mosaïque / Menuiserie /
Métallerie / Électricité / Couverture-zinguerie
/ Peinture / Dessin / Moulage en plâtre /
Sculpture sur bois / Couture et Broderie
/ Dentelle aux fuseaux / Électronique /
Marqueterie

**Rencontrez-nous pendant les initiations
rue de l'Abbaye, à L'HERMENAUT
SAMEDI de 9h30 à 11h30 (hors vac. sco.)**

Les Gens de Métier et les enfants seront
très heureux de vous accueillir.

TOUJOURS BESOIN DE BÉNÉVOLES !

L'association recherche toujours des GENS
DE MÉTIERS MANUELS, passionné(e)s par
la transmission du savoir-faire !



CONTACTS

Co-président :
Anthony RAMBAUD
06 24 11 07 12

Co-présidente :
Christine JASKOWIEC
06 14 08 92 49

Le club ESH Basket de l'Hermenault a fêté
ses 50 ans d'existence le 17 juin 2023 !

Le club compte 120 licenciés répartis dans 11
équipes (de U9 à U17 avec des Seniors et des
Loisirs) qui sont entraînés par 3 entraîneurs
Diplômés d'État et de nombreux bénévoles...

On intervient dans les écoles primaires et
on s'investit aussi dans des projets caritatifs
(Ligue contre le cancer ou Restos du coeur).

L'ESH Basket = une combinaison de sport, de
challenge, d'unité et de convivialité !

Alors n'hésitez pas, les éléphants de
L'Hermenault vous attendent !

VOEUX DU MAIRE LE 27 JANVIER 2023



Monsieur le Maire a retrouvé le plaisir de présenter ses vœux à la population, après trois années d'épidémie de covid. Et ce plaisir était d'autant plus grand que St Martin s'est entretemps enrichi de 23 nouveaux arrivants. Même si certains sont déjà là depuis plus de deux ans, il n'est pas trop tard pour leurs souhaiter la bienvenue et les inviter à prendre toute leur place dans la vie de notre paisible commune.

DISTRIBUTION DES FLEURS LE 8 MAI 2023



Comme tous les ans, ce 8 mai, la commune a procédé à sa distribution de fleurs à tous les habitants. Après les cérémonies officielles, chacun était invité à se rendre à la salle communale où les attendaient des centaines de géraniums, de quoi ravir toutes les jardinières de St Martin ; alors que sur les parvis tous pouvaient participer au troc plantes et au concours d'épouvantails. Un vin d'honneur offert par la mairie a bien soutenu les conversations.



ASSOCIATION PARTAGE MARFONTAINOISE

ON A TOUS DES IDÉES À PARTAGER !

Pour une cotisation de 10€ par an, que vous habitez ou non à St Martin-des-Fontaines, faites-vous plaisir : venez participer aux multiples activités que vous, les adhérents, proposez !

ON VOUS PROPOSE QUOI ?

- **Tous les mercredis et samedis de 16h à 18h** : On vous propose livres, jeux, coloriages, origami, tricot, conférences et plaisirs de la conversation, y compris en anglais.
- **2 trocs plantes** ont permis aux adhérents et non-adhérents d'offrir et/ou de recevoir et de s'enrichir des beautés du jardin.
- **Jardinage communal** : les bénévoles de l'A.P.M. ont pris en main l'entretien des parterres de l'église.
- **Cours de Tai-chi-chuan les mercredis de 18h30 à 19h30** : pour tous les volontaires intéressés par une redécouverte douce et souriante de leurs mobilités corporelles.
- **3 balades botaniques** nous ont permis de mettre un nom sur les plantes de nos allées et jardins.
- L'A.P.M. compte bien poursuivre et développer ces rencontres dont nous sommes tous les auteurs et les bénéficiaires.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- ☞ Contact : Claire CHARRIEAU06 62 69 08 97
- ☞ Cotisation annuel 10 €
- ☞ Où ? salle Michel Ragon
- ☞ Quand ? Mercredi et samedi : 16h - 18h

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE "LA TRIOMPHALE"

- La création de la société de chasse en tant qu'association communale date du 29 septembre 1997 lorsque des chasseurs et non-chasseurs (propriétaires de terres et bois) ont décidé de déclarer par des statuts cette association dénommée "LA TRIOMPHALE".

Elle avait pour but l'exercice de la chasse et tout ce qui s'y attache, en particulier la protection du gibier et le repeuplement.

- Après le 1^{er} président fondateur, Mr Léandre AUGER de Garreau, se sont succédés : Camille GUITTON, Daniel RAGER, Jean-Philippe BONNAUD, Dominique BODET, et depuis 2018, Jean-Luc SOUCHARD occupe ce poste, aidé d'un bureau comprenant : un vice-président Alain GIRARD, un secrétaire André FLAVIEN, un trésorier Romain DRAPEAU et un autre membre Bernard BOUILLAUD.

- Si le nombre de chasseurs a fluctué depuis sa création, le nombre de sociétaires reste stable à 12 pour la saison actuelle.

- La pratique de la chasse est toujours considérée comme un loisir, mais avec une réglementation de plus en plus contraignante.

En effet, actuellement, certaines espèces sont chassables mais avec de nombreuses contraintes, notamment pour la catégorie "grand gibier" avec les cerfs, chevreuils et sangliers. L'augmentation croissante du grand gibier et les dégâts des cultures agricoles, causés surtout par les sangliers, nous obligent à une régulation : en organisant des battues ponctuelles, mais aussi des battues administratives à l'initiative du Préfet.

De plus, les indemnités versées dans le cadre des dégâts aux cultures sont prises en charge en totalité par les chasseurs.

- Depuis 1999, à la suite de la tempête, notre Fédération départementale s'est engagée dans les plantations et boisements en finançant les arbustes. Nous avons donc décidé de jouer notre rôle et d'occuper toute notre place dans cette démarche citoyenne comme d'autres acteurs.

C'est ainsi qu'en janvier 2022, la plantation de 430 arbustes a été effectuée sur 2 parcelles d'un même propriétaire (Mr Didier COULAIS) et début 2023, une double haie de 550 arbustes d'espèces différentes a été réalisée chez un autre propriétaire (Mr Rémy HERNANDEZ).

- Nous souhaitons continuer à entretenir des relations amicales et respectueuses avec les agriculteurs et participer à la cohabitation avec les usagers de la nature, dans le respect des droits et devoirs de chacun.
- Nous remercions vivement la commune de Saint-Martin pour l'attribution d'une subvention annuelle, la mise à la disposition d'un local de stockage et d'une salle pour nos réunions et nos moments de convivialité.
- La ruralité doit être défendue avec tous les acteurs désireux de proposer et de maintenir le bien-vivre ensemble.



UNE HISTOIRE DE FOUR ET DE TUILES...

par Didier Bacquelin

Dans la seconde moitié du 19^e siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, les nombreux chantiers publics, privés ou religieux, font tourner à fond les tuileries et briqueteries, d'abord artisanales, puis industrielles.

Elles sont, bien entendu, installées à proximité des gisements convenables.

L'hiver, on extrait la terre ; l'été, on la cuit dans des fours bâtis par les maçons de village.

Descriptif des fours

Ces fours peuvent être horizontaux, couchés, et forment habituellement un rectangle de 6 m par 3 m. Ils sont construits en moëllons calcaires, avec jambage de pierres de taille. L'intérieur est façonné en briques réfractaires (*conçues pour résister à de très hautes températures*). Ils sont surmontés d'une voûte de sable ou de terre protégée par un toit en tuile. Le foyer est à l'une des extrémités de la chambre de cuisson dont le sol est légèrement incliné. Des cheminées à côté de la porte d'enfournement assurent le tirage.

On utilise de gros fagots (*dits "de fourrage"*) constitués d'ajoncs, de brandes, de fougères, d'une quinzaine de kilos chacun. Les journaliers locaux en produisent une centaine par jour, payés trois sous l'un.

La cuisson des tuiles

La cuisson au bois débute par 3 jours de préchauffage, suivis de 24 h de grand feu. Le tuilier estime la température du four, entre 800 et 1200 degrés, à la couleur de la terre.

La fabrication des tuiles avec de l'argile

A l'époque, l'argile est extraite à la pelle et à la pioche, dans des carrières à ciel ouvert, puis elle est acheminée par tombereaux (*voiture de charge hippomobile ou tirée par des bœufs, composée d'une caisse montée sur des roues et qui peut être déchargée en basculant en arrière*), déchargée en tas et laissée à l'air libre.

L'argile est composée d'un mélange de diverses origines, en fonction des objets à produire, pour qu'ils soient non gélifs, résistants à la cuisson...

Pendant l'été, on jette cette terre dans une petite fosse d'une quarantaine de centimètres de profondeur, le "mueil", puis étendue d'eau, elle est foulée pendant 4 ou 5 heures jusqu'à former une pâte qu'on laisse reposer une journée. Ensuite, on en remplit à la main, des moules en fer ou en bois préalablement sablés pour éviter que cette pâte y adhère.

Le séchage se passe en plein air ou dans de grands séchoirs aux toitures formées de longs pans tombant presque jusqu'à terre.



Les pièces prêtes à cuire sont ensuite enfournées dans un ordre précis suivant leur besoin en température : la pierre calcaire est placée au plus près du foyer, les briques pleines sont posées sur champ et en quinconce et les tuiles sont mises debout...

Il fallait attendre de 2 à 4 jours de refroidissement pour défourner les produits.

On peut aujourd'hui, admirer la restauration dans les règles de l'art, d'un four couché chez Madame et Monsieur CHARRIEAU, à Thouaron.



Exemple de four chez Mr et Mme Charrieau



MAIRIE

20 rue de la Mairie

85570 St-Martin-des-Fontaines

02 51 00 10 74

secretariat@saint-martin-des-fontaines.fr

Site : saint-martin-des-fontaines.fr

OUVERT AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

*Fermé le mercredi et chaque dernier
vendredi du mois*